



L'Institut Charles Péguy est une école à taille humaine, c'est pourquoi nous privilégions toujours un premier contact en face-à-face – que celui-ci se fasse sur un salon dédié à l'enseignement, lors de nos journées portes ouvertes ou au secrétariat – afin de vous informer correctement et de manière complète sur tous les éléments importants quant à votre cursus au sein de notre Institut. C'est à l'issue de cette rencontre que nous vous fournissons le document d'inscription. Celui-ci est à nous faire parvenir, complété et signé ; pour officialiser votre inscription, il sera alors signé par un représentant de l'Institut.

Si vous avez des troubles de l'apprentissage, votre inscription sera évaluée avec le comité pédagogique de sorte à pouvoir garantir un enseignement inclusif de qualité. Pour cela, il est demandé de fournir un bilan neurologique attestant des troubles et avec les recommandations en termes de dispositifs pédagogiques à mettre en place.

**Vous avez obtenu tous les renseignements nécessaires ?**

Si vous avez obtenu vos renseignements via notre site internet, nos journées portes ouvertes, lors des cours ouverts ou lors d'un rendez-vous, vous pouvez nous faire la demande par mail de vous envoyer notre contrat d'inscription. [info@charlespeguy.be](mailto:info@charlespeguy.be)

**Vous souhaitez nous rencontrer pour obtenir plus de renseignements ou pour valider votre inscription ?**

Merci de prendre rendez-vous soit :

- par téléphone au 010/45.11.08
- par email à l'adresse [info@charlespeguy.be](mailto:info@charlespeguy.be)
- via le formulaire de contact pour que nous puissions fixer une date de rendez-vous.



## PROCÉDURE D'INSCRIPTION POUR ÉTUDIANT·E·S AYANT DES TROUBLES DE L'APPRENTISSAGE

Institut Charles Péguy asbl – Hospitality Management School since 1969  
Champ Vallée, 33/001 – 1348 Louvain-la-Neuve  
T : +32 (0)10 45 11 08 info@charlespeguy.be www.charlespeguy.be

### **Pour valider une inscription, nous avons besoin des documents suivants :**

- Le document d'inscription dûment complété et signé
- Une copie du CESS, du BAC ou d'une équivalence
- Une photocopie de la carte d'identité de l'étudiant
- Une photocopie de la carte d'identité du garant financier
- Le bilan neurologique attestant des troubles
- 4 photos d'identité (à remettre pour le jour de la rentrée académique)